

Une Avivo plus visible pour mieux défendre les retraités

L'association neuchâteloise de défense des personnes retraitées organise une journée de conseils destinés aux seniors.



L'Avivo livre de nombreux combats pour défendre les seniors. Ici, en 2023, lors d'une manifestation à La Chaux-de-Fonds pour protester contre le manque de confort des gares CFF pour les aînés. Muriel Antille

C'est une réalité: le poids démographique des seniors ne cesse d'augmenter. En 2050, un quart de la population neuchâteloise aura 65 ans et plus.

Face à ce constat, l'Avivo Neuchâtel, l'association de défense des personnes retraitées, souhaite se donner une meilleure visibilité afin d'être mieux connue et reconnue dans le canton. «Il est temps que les collectivités développent des politiques publiques axées sur les personnes âgées. Nous devons

prendre part aux débats», estime Claude-Alain Kleiner, président cantonal de l'Avivo Neuchâtel.

L'association compte 1900 membres et cherche à s'étoffer. Pour y parvenir, elle organise, pour la première fois, une journée de conférences et de conseils axée sur les problématiques financières que peuvent rencontrer les seniors.

Cet événement, ouvert à toutes et tous, se tiendra le jeudi 30 mai à la ferme de Pierre-à-Bot, à Neuchâtel, en présence de la conseillère d'Etat Florence Nater. Les conférences sont gratuites, seul le repas de midi est payant.

Au programme: la lutte contre les arnaques, l'accès aux prestations complémentaires, l'entrée en EMS, ou encore la présentation des aides fournies par la fondation Serei, le Mouvement des aînés, Pro Senectute et, évidemment, l'Avivo.

Cette dernière compte une cinquantaine de bénévoles qui informent ou aident, par exemple, les retraités à remplir leur déclaration d'impôts.

Actions «coup de poing»

L'Avivo Neuchâtel organise aussi des actions «coup de poing», comme en 2023 lors d'une manifestation à La Chaux-de-Fonds pour protester contre le manque de confort des gares CFF pour les personnes à mobilité réduite.

L'association, qui se veut apolitique, n'hésite pas à prendre position sur les sujets qui touchent les seniors. Elle recommande par exemple de voter oui à l'initiative socialiste visant à limiter à 10% du revenu les primes d'assurance maladie, soumise au vote le 9 juin.

«Tout ce qui peut soulager le porte-monnaie des personnes retraitées s'inscrit dans la philosophie de l'Avivo», rappelle le médecin Philippe Babando, vice-président de l'association.

Informations et inscriptions sur avivo-ne.ch. VGI